

Spécificités comptables et financières liées au logement social

Public : Toute personne souhaitant connaître les spécificités comptables et financières liées au logement social.

Prérequis : Aucun.

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Comprendre la comptabilité générale du bailleur social dans ses grandes lignes

Connaître et intégrer la chronologie des évènements comptables et fiscaux qui impactent le bailleur social.

Mieux communiquer avec les services comptables.

Programme :

Comprendre le fonctionnement du bilan, du compte rendu de résultat et leurs interactions

- Rôle du bilan, du compte de résultat, de l'annexe et leurs interactions
- Décomposition de l'actif du bilan : immobilisation, actif circulant
- Décomposition du passif du bilan : capitaux propres, dettes
- Décomposition des produits et charges du compte de résultat

De l'écriture aux comptes

- L'enregistrement des loyers appelés
- L'enregistrement des loyers acquittés
- L'enregistrement des charges facturées
- L'enregistrement des charges payées
- Le traitement comptable de la TVA. Les autres opérations.
- L'impact des opérations sur le bilan et le compte de résultat
- Cas pratique : passation d'écritures

Le bailleur social investit

- La fiscalité de l'acquisition en VEFA
- Rappel des grands principes de TVA
- Les règles de TVA applicables
- Les taux applicables
- L'éventuelle déductibilité de la TVA sur achat
- La fiscalité de l'opération de construction
- L'achat d'un terrain, la démolition, la construction

La fiscalité indirecte du bailleur social

- La fiscalité indirecte des revenus locatifs
- Le principe de non-imposition
- La location en TVA des locaux professionnels et des places de stationnement

Méthode pédagogique :

Des exposés théoriques pour transmettre les connaissances de base.

Des études de cas pour permettre aux participants d'appliquer les concepts théoriques à des situations concrètes.

Des cas pratiques, ateliers.

Des discussions et échanges pour favoriser les échanges et la réflexion critique.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Un questionnaire permettant d'identifier les attentes des participants :

Préparation, diffusion et exploitation d'un questionnaire préalable de recensement des besoins et des attentes réelles de chacun des stagiaires afin de pouvoir :

- | Prendre connaissance des spécificités de la formation, des particularités liées aux différents profils de participants, des objectifs de chacun....
- | Mieux cibler les attentes, être en cohérence avec l'existant, ajuster le programme aux plus près des besoins et attentes des stagiaires...

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.